



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU DE SEANCE

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept septembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRÉSENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE

M. LESPAGE, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. ROBLES, Mme CASSAING, Mme DACHARRY

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS A L'OUVERTURE DE SEANCE

Mme DARRAMBIDE	procuration à	M. MABILLET
M. LECERF	procuration à	M. CENDRES
M. DECKE	procuration à	M. DUBERT
M. HERVELIN	procuration à	Mme SAINT-AUBIN
M. LAPEBIE	procuration à	Mme DACHARRY

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 33

Procès verbal de la séance du 6 juillet 2021

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespage, Maire

Votants : 33

Votes exprimés: 33

Pour: 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE le procès verbal de la séance du 6 juillet 2021

Décisions prises par délégation du Conseil municipal au Maire

N°	DATE	OBJET	MONTANT / ACTION
164	23/06	Renouvellement de l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Landes pour l'année 2021	536 €
165	23/06	Convention conclue avec l'organisme MONEY RUN de mise à disposition de la salle de réunion n°1 au Pôle de Services Espace Technologique Jean Bertin le 2 juin 2021	90 €

N°	DATE	OBJET	MONTANT / ACTION
166	23/06	Convention conclue avec l'organisme CVRH de mise à disposition de la salle de réunion n°1 au Pôle de Services Espace Technologique Jean Bertin le 23 septembre 2021	90 €
167	28/06	Mise à disposition de locaux scolaire et de matériel de l'école Félix Concaret à l'association des parents d'élèves pour l'organisation d'une kermesse le 2 juillet 2021	A titre gratuit
168	29/06	Convention avec l'organisme « La Ferme mobile » pour l'organisation d'une animation pédagogique à la crèche Saint-Exupéry le 16 juillet 2021	450 €
169	30/06	Contrat avec l'organisme Blue Line Productions pour l'organisation du concert de HK le 21 août 2021	Annulée par décision n°2021/216
170	30/06	Mise à disposition d'une salle municipale à l'Etablissement Français du Sang les 3 mars, 16 juillet 13 décembre 2021	A titre gratuit
171	01/07	Marché relatif à l'élague de formation, la taille architecturale et la taille de haies avec la société Au fil des arbres	<u>Montant annuel maximum :</u> 20 000 € HT
172	01/07	Convention conclue avec l'organisme GIE FORMATION de mise à disposition de la salle de réunion n°1 au Pôle de Services Espace Technologique Jean Bertin le 5 juillet 2021	180 €
173	02/07	Contrat avec l'organisme « Avec coeur et panache » pour le spectacle La cuisine des auteurs dans le cadre de la fête du Parc de Castillon le 11 septembre 2021	3 291,60 €
174	02/07	Contrat avec M. Aycaguer dans le cadre de la rencontre de l'auteur avec les résidents de l'EHPAD le 9 juillet 2021 organisée par la Médiathèque	200 €
175	02/07	Contrat avec l'organisme DCPMC Exploitation pour la soirée ciné/concert à la Médiathèque le 28 août 2021	1 280 €
176	07/07	Action en justice dans le cadre d'une affaire entre la Commune de Tarnos et la DDFIP de la Vienne	
177	07/07	Mise à disposition de matériel municipal à Mme Camy du 16 au 19 juin 2021	A titre gratuit
178	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale au Secours Populaire les 5 et 7 juillet 2021	A titre gratuit
179	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale au cabinet Atlantic Syndic le 27 juillet 2021	A titre gratuit
180	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'association La Locomotive les 26, 27 et 29 juillet 2021	A titre gratuit
181	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale au Comité des Fêtes le 2 juillet 2021	A titre gratuit
182	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'Association Pétanque Sportive Tarnosienne le 14 juillet 2021	A titre gratuit
183	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à la Communauté de Communes du Seignanx du 2 au 5 juillet 2021	A titre gratuit
184	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'Association Communale de Chasse Agréée le 23 juillet 2021	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	MONTANT / ACTION
185	07/07	Mise à disposition de matériel municipal à l'association La Ferme Solidaire du 15 au 30 juin 2021	A titre gratuit
186	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'association TOUS le 28 juin 2021	A titre gratuit
187	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'Union Locale CGT le 24 juin 2021	A titre gratuit
188	07/07	Mise à disposition de matériel municipal à l'Union Locale CGT du 21 au 23 juin 2021	A titre gratuit
189	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale au BTS le 26 juin 2021	A titre gratuit
190	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'agence Burban Immobilier le 30 juillet 2021	A titre gratuit
191	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'agence Moser Immobilier le 10 septembre 2021	A titre gratuit
192	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'association Randonnée Tourisme Pédestre le 16 juin 2021	A titre gratuit
193	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'agence Square Habitat le 25 juin 2021	A titre gratuit
194	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'association Bolzed du 8 au 10 juin 2021	A titre gratuit
195	07/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'Office de Tourisme du Seignanx le 16 juillet 2021	A titre gratuit
196	12/07	Marché relatif à l'acquisition de trois véhicules avec les société Darrigrand et Baskoto	<u>Camion - benne basculante :</u> 40 278 € <u>Utilitaire - benne basculante :</u> 28 452 € <u>Camion polybenne :</u> 46 790,85 €
197	13/07	Convention d'honoraires avec le cabinet Bouyssou et associés dans le cadre de la requête pour annulation d'un titre émis par la DDFIP de la Vienne	<u>Taux horaire :</u> 276 €
198	13/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'agence Foncia Bolling le 23 septembre 2021	A titre gratuit
199	13/07	Contrat avec Mme Esteinou dans le cadre d'un atelier à la Médiathèque le 25 septembre 2021	105 €
200	13/07	Contrat avec l'association « Ailleurs sous la pluie » pour la réalisation d'une illustration dans le cadre des 10 ans de la Médiathèque	650 €
201	13/07	Contrat avec Mme Garat pour la rencontre avec l'auteure organisée le 28 septembre 2021 dans le cadre des 10 ans de la Médiathèque	273,10 €
202	13/07	Contrat avec « L'enfance de l'art » dans le cadre de la conférence « Attention à la peinture le 18 novembre 2021 à la Médiathèque	450 €

N°	DATE	OBJET	MONTANT / ACTION
203	15/07	Avenant au marché relatif à la maintenance des ascenseurs, portes et portails automatiques afin d'intégrer les 17 nouveaux équipements du Centre Technique Municipal	<u>Ancien montant :</u> 4 500 € <u>Nouveau montant :</u> 9 990 €
204	15/07	Contrat avec Artistic Production pour le concert du groupe Iñaki le 8 juillet 2021 dans le cadre des soirées du Patio	590 €
205	15/07	Contrat avec Maita Kultura pour le concert de Maïalen Errotabehere le 15 juillet 2021 dans le cadre des soirées du Patio	750 €
206	15/07	Avenant au marché relatif au service de télécommunications, téléphonie fixe et Internet suite à la reprise de l'activité de la société Stella Telecom SAS par la société Céleste	Pas d'incidence financière
207	21/07	Convention d'honoraires avec le cabinet Bouyssou et associés dans le cadre de l'assistance juridique dans l'affaire opposant la Commune à la société Travaux Publics Maïtia	<u>Taux horaire :</u> 276 €
208	21/07	Marché relatif à l'aménagement d'aires de jeux et de parcours santé avec la société Sonesdi pour le lot n°2 (parcours santé avec aire de fitness)	96 300 € HT
209	22/07	Mise à disposition de matériel municipal à Mme Pourtau du 9 au 12 juillet 2021	A titre gratuit
210	22/07	Mise à disposition d'une salle municipale à l'agence Océan Aquitain le 11 août 2021	A titre gratuit
211	22/07	Mise à disposition de matériel municipal à l'association La Ferme Solidaire du 30 juin au 22 juillet 2021	A titre gratuit
212	23/07	Renouvellement de l'adhésion à l'association ISCIPA pour l'année 2021	100 €
213	26/07	Avenant au marché relatif aux travaux de réfection des sanitaires de l'école Odette Duboy suite à la modification de travaux pour les lots 1 (gros œuvre) et 4 (plomberie - sanitaire)	<u>Ancien montant lot 1 :</u> 11 526,43 € <u>Nouveau montant lot 1 :</u> 13 361 € (+ 15,91%) <u>Ancien montant lot 4 :</u> 46 100,39 € <u>Nouveau montant lot 4 :</u> 44 812,24 € (- 2,79%)
214	27/07	Avenant au marché de travaux de réfection des sanitaires de l'école Odette Duboy suite à la modification de travaux pour le lot 1 (carrelage)	<u>Ancien montant :</u> 23 645,59 € <u>Nouveau montant :</u> 26 082,18 € (+ 10,30%)
215	28/07	Contrat avec « Les amis d'Oscar Peterson » pour le concert de Philippe Duchemin le 19 août 2021 dans le cadre de soirée du Patio	600 €
216	28/07	Avenant au contrat avec Blue Line Productions afin de prendre en compte l'annulation du concert de HK prévu le 21 août 2021	
217	28/07	Contrat avec Enzo Productions pour la cession des droits du spectacle de Francis Huster et Hélène Tysman le 7 novembre 2021	10 022,50 € + frais d'hébergement, de restauration et de déplacement

N°	DATE	OBJET	MONTANT / ACTION
218	02/08	Mise à disposition de matériel municipal à M. Cassou du 30 juillet au 2 août 2021	A titre gratuit
219	03/08	Mise à disposition d'un local municipal de la conciergerie Léo Lagrange à la SCISBT Gym Sportive	A titre gratuit
220	04/08	Marché relatif au transport de personnes avec la société Le Basque Bondissant pour le transport périscolaire de l'école Henri Barbusse et le transport ponctuel	<u>Montant maximum pour 3 ans :</u> 200 000 € HT
221	05/08	Mise à disposition d'une salle municipale à l'association Pau Jazz du 20 au 22 août 2021	A titre gratuit
222	05/08	Droit de préemption urbain renforcé dans le cadre de l'acquisition des parcelles cadastrées section AC n°384, 434, 689 et 692 d'une superficie totale de 612 m² auprès des conjoints Pommarès	140 000 €
223	05/08	Mise à disposition de matériel municipal à M. Carraut du 3 au 6 septembre 2021	A titre gratuit
224	06/08	Mise à disposition de matériel municipal à M. Berrouet le 13 août 2021	A titre gratuit
225	12/08	Marché relatif à la fourniture et l'implantation de jeux extérieurs avec la société SONESDI	120 410,30 € TTC
226	12/08	Marché relatif à l'intervention d'une diététicienne auprès de la restauration scolaire avec Mme Cavadore	<u>Montant annuel maximum :</u> 3 000 € HT
227	19/08	Avenant n°2 au marché relatif aux travaux de réfection des sanitaires de l'école Odette Duboy afin de prendre en compte des travaux supplémentaires dans le lot n°1 (carrelage)	<u>Ancien montant du marché :</u> 26 082,18 € TTC <u>Nouveau montant du marché :</u> 26 524,98 € TTC (+ 1,7 %)
228	20/08	Contrat avec le groupe Les Incognitos dans le cadre du concert du 21 août 2021 sur la place Alexandre Viro	1 350 €
229	20/08	Contrat avec l'association Itsas Soinua dans le cadre du concert du 21 août 2021 sur la place Alexandre Viro	2 000 €
230	23/08	Mise à disposition de matériel municipal à Mme Poutet du 27 au 30 août 2021	A titre gratuit
231	23/08	Avenant n°6 au bail commercial entre la Ville de Tarnos et la SCIC INTERSTICES SUD AQUITAINE afin de prendre en compte l'abandon de la location d'un bureau au sein du Pôle de Service Jean Bertin	<u>Ancien Loyer :</u> 1 161,64 € <u>Nouveau loyer :</u> 1 048,64 €
232	23/08	Mise à disposition d'un véhicule municipal à l'association Malungatu'k le 28 août 2021	A titre gratuit
233	23/08	Avenant au marché de travaux pour la construction du futur Centre de Loisirs afin de prendre en compte des modifications techniques	Pas d'incidence financière
234	24/08	Convention avec la Croix Rouge Française pour l'organisation des dispositifs prévisionnels de secours dans le cadre du festival Rap and Skate	650 €
235	25/08	Mise à disposition d'une salle municipale au club ornithologique le 10 septembre 2021	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	MONTANT / ACTION
236	25/08	Mise à disposition de matériel municipal au Parti Communiste Français du 23 août au 15 septembre 2021	A titre gratuit
237	25/08	Mise à disposition d'une salle municipale au Parti Communiste Français le 2 septembre 2021	A titre gratuit
238	27/08	Avenant au contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charente dans le cadre de la 2ème phase du prêt multi-périodes pour le budget du Pôle de Services Jean Bertin	<u>Capital restant dû :</u> 319 332,38 € <u>Taux d'intérêt annuel :</u> 0,55 %
239	27/08	Convention avec l'association Slackline Pays Basque pour l'animation d'un atelier dans le cadre du festival Rap and Skate	240 €
240	30/08	Mise à disposition d'une salle municipale à l'ASTT pour l'année scolaire 2021/2022	A titre gratuit
241	30/08	Convention conclue avec l'organisme OPTITEK - SAS RDV PROJECTS de mise à disposition de la salle de réunion n°2 au Pôle de Services Espace Technologique Jean Bertin du 6 au 10 septembre 2021	600 €
242	31/08	Avenant au marché de fourniture de produits d'entretien pour augmenter le montant annuel maximum du lot n°1 afin de maintenir le protocole de protection et de nettoyage renforcé des bâtiments dans le cadre de la lutte contre la Covid-19	<u>Ancien montant total :</u> 42 000 € <u>Nouveau montant total :</u> 50 000 € (+ 19,04%)
243	01/09	Mise à disposition d'une salle municipale à l'association Danse et Vie pour l'année scolaire	A titre gratuit
244	01/09	Mise à disposition d'une salle municipale à l'association Lous de Garros pour l'année scolaire 2021/2022	A titre gratuit
245	03/09	Convention avec l'AST Tennis afin d'acter les conditions d'utilisation des locaux du Lycée Professionnel Ambroise Croizat pour l'année scolaire 2021/2022	
246	03/09	Convention avec le Tennis Club La Palibe afin d'acter les conditions d'utilisation des locaux du Lycée Professionnel Ambroise Croizat pour l'année scolaire 2021/2022	
247	03/09	Convention avec la SICSBT Handball afin d'acter les conditions d'utilisation des locaux du Lycée Professionnel Ambroise Croizat pour l'année scolaire 2021/2022	
248	03/09	Convention avec l'association Habitat Jeunes Sud Aquitaine afin d'acter les conditions d'utilisation des locaux du Lycée Professionnel Ambroise Croizat pour l'année scolaire 2021/2022	
249	03/09	Convention de partenariat avec l'association Habitat Jeunes Sud Aquitaine, l'association La Locomotive, l'association Nostar et l'association Junior Tarnos Solid'Action dans le cadre du festival Rap and Skate	Prise en charge des repas des bénévoles à hauteur de 7 € par personne
250	06/09	Contrat avec l'association Las Callunas pour l'animation d'un atelier sur le compost dans le cadre de la fête du Parc de Castillon	115 €

N°	DATE	OBJET	MONTANT / ACTION
251	06/09	Contrat avec l'association Les petits débrouillards dans le cadre de l'animation d'ateliers scientifiques à la Médiathèque	187,50 €
252	06/09	Contrat avec l'association Astronomie Côte Basque dans le cadre de l'animation d'ateliers scientifiques à la Médiathèque	106,06 €
253	06/09	Contrat avec M. Molveau dans le cadre de l'animation d'un atelier bien-être à la Médiathèque	150 €
254	06/09	Contrat avec Mme Esteinou dans le cadre de l'animation d'un atelier à la Médiathèque le 26 octobre 2021	105 €
255	06/09	Contrat avec l'association Ailleurs sous la pluie dans le cadre de l'animation d'ateliers créatifs à la Médiathèque	195 €
256	06/09	Contrat avec l'association En vie de soi dans le cadre de l'animation d'un atelier bien-être à la Médiathèque	150 €
257	06/09	Contrat avec Mme Navarro dans le cadre de l'animation d'un atelier bien-être à la Médiathèque	130 €
258	08/09	Contrat avec Mme de Kérangal pour la rencontre avec l'auteure organisée le 16 octobre 2021 dans le cadre des 10 ans de la Médiathèque	273,10 €
259	08/09	Contrat avec Mme Pla pour une lecture musicale organisée le 14 octobre 2021 dans le cadre des 10 ans de la Médiathèque	500 €
260	08/09	Contrat avec la compagnie de danse Oxala pour la représentation du spectacle « Liens » le 2 novembre 2021 dans le cadre des 10 ans de la Médiathèque	500 €
261	08/09	Contrat avec M. Ariès pour la présentation d'une conférence « Le principe de gratuité » dans le cadre des 10 ans de la Médiathèque	1 155 €
262	08/09	Convention avec le Département des Landes pour la rencontre avec l'auteur Magyd Cherfi organisée le 25 septembre 2021 dans le cadre des 10 ans de la Médiathèque	A titre gratuit
263	08/09	Contrat avec l'association Sein Sax pour la prestation du groupe Many Years After le 26 août 2021 dans le cadre des Soirées du Patio	500 €
264	09/09	Mise à disposition d'une salle municipale au Choeur Ermend Bonnal le 1 ^{er} octobre 2021	A titre gratuit
265	09/09	Mise à disposition de l'auditorium de l'Ecole Municipale de Musique au Choeur Ermend Bonnal pur l'année scolaire 2021/2022	A titre gratuit
266	09/09	Mise à disposition d'une salle municipale à l'Union Locale des retraités CGT les 23 septembre et 7 octobre 2021	A titre gratuit
267	09/09	Mise à disposition de l'auditorium de l'Ecole Municipale de Musique à l'association Rencontre et Amitié pour l'année scolaire 2021/2022	A titre gratuit
268	09/09	Mise à disposition d'une salle municipale au Secours Populaire les 4, 8 et 11 septembre 2021	A titre gratuit

**2021-09-092-DR/CP – Délégation de Service Public – Rapport d'activité
2020 de l'association pour le Centre de Loisirs**

Sur le rapport présenté par M. Domet, Maire adjoint

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le rapport pour l'année 2020 du délégataire l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos pour la gestion et l'exploitation du centre de loisirs sans hébergement.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-093-DGS – Déclassement de l'espace « Ilot 1 secteur SERPA »

Sur le rapport présenté par M. Dubert, Maire adjoint

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 29

Contre : 4 (MM. Roblès et Lapébie et Mmes Cassaing et Dacharry)

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE de déclasser du domaine public communal l'espace «îlot 1 Secteur SERPA» situé sur la parcelle cadastrée AC n°216p (superficie 5 724m²), et l'intégrer ainsi dans le domaine privé communal

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

**2021-09-094-DGS – Programme Grândola – Projet immobilier Lot 1
SERPA – Cession au Comité Ouvrier du Logement**

Sur le rapport présenté par M. Dubert, Maire adjoint

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 29

Contre : 4 (MM. Roblès et Lapébie et Mmes Cassaing et Dacharry)

Le Conseil Municipal,

DECIDE de céder la parcelle cadastrée AC n°216p pour une superficie de 5 724m² à la Société dénommée Comité Ouvrier du Logement (COL) - société anonyme coopérative à capital variable dont le siège social est à ANGLET (64 600) 73 rue de Lamouly, identifiée au SIREN sous le numéro 552721565 et immatriculée au RCS de Bayonne- ou de toute personne morale que ce dernier se réserve de désigner et dont il serait obligatoirement associé ou d'un Organisme Foncier Solidaire prévu aux articles L329-1 et R329-1 et suivants du Code de l'Urbanisme

DIT que cette cession sera consentie moyennant le prix de **2 989 085 € HT** (deux millions neuf cent quatre vingt neuf mille quatre vingt cinq euros hors taxe) auquel s'ajoutera un taux de TVA défini selon l'identité de l'acquéreur et l'opération réalisée.

DESIGNE l'étude de Maître SARRAILH, notaire à Bayonne - 1 rue Pierre Rectoran – pour établir l'acte correspondant.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit acte ainsi que tout document afférent à cette transaction.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-095-DGS – Désignation d'un notaire – Acquisition de terrain auprès des consorts Pommarès

Sur le rapport présenté par M. Dubert, Maire adjoint

Votants: 33

Abstention : 2 (M. Roblès et Mme Cassaing)

Votes exprimés : 31

Pour: 31

Le Conseil Municipal,

DÉSIGNE Maître DUPOUY, notaire à BIARRITZ (64), 1 avenue de Tamamès, pour dresser l'acte d'acquisition avec les Consorts POMMARES.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit acte ainsi que tout document concernant cette transaction.

DIT que l'intégralité des frais d'acte et des documents annexes sera prise en charge par la Commune.

DIT que les sommes nécessaires pour le règlement de cette dépense sont prévues au budget.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa

transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-096-DEEJ – Convention pour la mise en place du Projet Educatif Territorial 2021-2024

Sur le rapport présenté par M. Domet, Maire adjoint

Votants: 33

Abstention : 2 (M. Roblès et Mme Cassaing)

Votes exprimés : 31

Pour: 31

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la mise en place du Projet Éducatif Territorial avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Landes, le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales des Landes et la Présidente de l'association pour le centre de loisirs de Tarnos

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-097-DEEJ – Association Caminante – Convention de partenariat

Sur le rapport présenté par M. Domet, Maire adjoint

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la convention à intervenir avec l'Association CAMINANTE représentée par son Président, Monsieur Jean-Marie MIRAMON, définissant l'attribution de la participation annuelle de la commune à hauteur de 25 540 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

DIT que les montants nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget 2021.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-098-DEEJ – Subvention exceptionnelle au collège Langevin Wallon – Projet de développement durable – Littoral landais

Sur le rapport présenté par M. Mabillet, Maire adjoint

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'allouer une subvention de 500 € pour le projet « *Découverte de la dune* » porté par le collège Langevin Wallon

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-099-DVCS – Saison culturelle et festival Jazz en Mars – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Landes

Sur le rapport présenté par Mme Mounier, Maire adjointe

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil départemental des Landes une subvention d'un montant de **4 500 €** soit 4,24 % du budget global de la saison culturelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tous actes et pièces se rapportant à la présente délibération.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-100-DAP – Entretien des voies communautaires – Convention de fauchage avec la Communauté de Communes du Seignanx

Sur le rapport présenté par M. Perret, Maire adjoint

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes de la convention de fauchage sur voirie communautaire avec la Communauté de Communes du Seignanx

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérécourse citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-101-DAP – Réaménagement de la RD 85F – Convention de co-maîtrise d'ouvrage et de financements avec le Conseil départemental des Landes

Sur le rapport présenté par M. Perret, Maire adjoint

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes de la convention de co-maîtrise d'ouvrage et de financement avec le Conseil départemental des Landes

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérécourse citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-102-DAP – Dénomination du futur Centre de Loisirs « Centre de Loisirs Pierrette Fontenas »

Sur le rapport présenté par M. Lespade, Maire

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la dénomination proposée pour le futur Centre de Loisirs : « Centre de loisirs Pierrette Fontenas »

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-103-DR/INF – Avenant au contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel avec l'ALPI

Sur le rapport présenté par M. Perret, Maire adjoint

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

CONFIRME la désignation de l'ALPI en tant que délégué mutualisé à la protection des données

APPROUVE les termes de l'avenant au contrat d'accompagnement au service du délégué à la protection des données de l'ALPI

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-104-DR/RH – Convention avec le Centre Communal d'Action Sociale de Tarnos – Mise à disposition d'un agent

Sur le rapport présenté par Mme Dupré, Maire adjointe

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE de formaliser cette mise à disposition gracieuse entre la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale de Tarnos dans les termes prévus par la présente convention.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que les éventuels avenants.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

2021-09-105-DR/RH – Créations de poste

Sur le rapport présenté par M. Perret, Maire adjoint

Votants: 33

Votes exprimés : 33

Pour: 33

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE DE CRÉER les postes à **TEMPS COMPLET** suivants :

FILIÈRES / GRADES	CATÉGORIE	NBR	COMMENTAIRES
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	Besoins du service - Changement de filière
FILIERE POLICE MUNICIPALE			
Gardien Brigadier	C	1	Recrutement en cours Suite à mobilité interne d'un agent
Brigadier Chef Principal	C	1	

DIT que ces créations de poste sont réalisées à effectif constant.

INDIQUE que concernant les créations de poste liées à des recrutements à venir, celles ci sont effectuées sur les différents grades du cadre d'emplois visés afin de couvrir l'ensemble des possibilités de recrutement. Les grades non concernés par le recrutement et ne correspondant pas à des réels postes vacants seront supprimés dans le courant de l'année après avis du Comité Technique.

DECIDE de modifier le temps de travail d'un poste permanent à temps non complet :

Catégorie	Filière	Grades	Poste initial	Modification temps de travail
Catégorie C	Technique	Adjoint technique ppal 2ème classe	32h30	35h00
Catégorie C	Technique	Adjoint technique ppal 2ème classe	25h30	29h00

INDIQUE que cette modification de temps de travail concerne deux postes permanents affectés au service Restaurants Scolaires/Entretien des Locaux et fait suite à la pérennisation d'heures complémentaires effectuées les années précédentes.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois ainsi créés sont inscrits au Budget 2021.

DIT que la rémunération afférente à ces emplois sera fixée conformément aux statuts particuliers correspondants augmentée du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

Monsieur le Maire lève la séance à 20h55

Tarnos, le 28 septembre 2021

Le Maire

Jean-Marc L'ESPADE

